

**Procès verbal du conseil d'école
du mardi 17 mars 2015**

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 17 mars à 18h.

Étaient présents

- Mme Delphine Prou, directrice d'école
- Mme Méline Montpeyroux, professeur des écoles
- Mme Charlotte Printemps-Rengeard, professeur des écoles
- Mme Murielle Portain, professeur des écoles
- M. Jérôme Levraut, professeur des écoles
- M. Ludovic Malécot, adjoint au maire de Rom et chargé des affaires scolaires
- Mme Lamarche, , conseillère municipale aux affaires scolaires de Messé
- Mme Macquaire, conseillère municipale de de Vançais
- Mme Sannier, conseillère municipale de Vançais
- M. Daniel Gorin, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- M. Jean-Louis Quéroux, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- Mme Julie Conflant, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Céline Altazin, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Nancy Couvidoux, représentante titulaire des parents d'élèves

Excusés :

- Mme Corinne Lambin, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- M. Gilles Pichon, maire de Rom
- Mme Troublé, maire de Messé
- Mme Troublé, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Barbara Cibiel Marin, représentante remplaçante des parents d'élèves
- Mme Elodie Agnès, présidente de l'Association des Parents d'Elèves

1. LES EFFECTIFS

Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu 5 départs de l'école (Un élève de PS, une élève en GS, trois élèves de CM2). À ce jour, les 93 élèves sont répartis comme suit :

| | | |
|-----|----|----|
| PS | 13 | 28 |
| MS | 15 | |
| GS | 10 | 24 |
| CP | 14 | |
| CE1 | 11 | 20 |
| CE2 | 9 | |
| CM1 | 7 | 21 |
| CM2 | 14 | |
| | | 93 |

Voici la prévision d'effectifs pour septembre 2015 :

| | | |
|-----|----|----|
| PS | 17 | 30 |
| MS | 13 | |
| GS | 15 | 25 |
| CP | 10 | |
| CE1 | 14 | 25 |
| CE2 | 11 | |
| CM1 | 9 | 16 |
| CM2 | 7 | |
| | | 98 |

Il risque d'y avoir de nombreux élèves dans la classe de PS et MS. Il a donc été décidé de demander aux potentielles futures familles de venir inscrire leur enfant avant la fin des vacances de Pâques, afin de connaître le nombre réel d'enfants qui seront dans la classe.

En juin, une demi-journée sera organisée pour accueillir les futurs PS dans la classe.

2. AVENANT AU RÈGLEMENT INTERIEUR

Normalement l'accueil des élèves de maternelle se fait dans la classe. La question s'était posée pour la classe de GS-CP. Mme L'Inspectrice souhaite que les GS fassent l'accueil dans leur classe le matin. L'enseignante sera donc dans sa classe. Les parents accompagneront leurs élèves jusque dans la classe.

Les CP resteront dans la cour. Le soir (à 15h45 ou 16h30) tous les élèves feront la sortie au portail.

La modification a été apportée au règlement intérieur (cf. annexe).

Les membres du conseil d'école ont procédé au vote. L'avenant au règlement intérieur a été accepté à l'unanimité.

3. LE BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2014

♦ Le budget de la mairie (année civile 2014) :

Pour son fonctionnement l'école dispose d'un budget qui permet d'acheter les fournitures et le matériel pédagogique pour chaque classe. Ce budget est réparti en fonction du nombre d'élèves par classe.

Sur les 7 000 € attribués, **6 604,91 €** ont été dépensés.

M. Ludovic Malécot, adjoint au maire de Rom et chargé des affaires scolaires précise que le budget pour l'année 2015 sera voté le 31 mars prochain.

♦ La coopérative scolaire (année scolaire 2013-2014) :

Recettes : TOTAL : 9 567,55€

Cet argent provient de la cotisation des parents, des opérations de vente, du marché de Noël, de dons de l'APE, d'un don d'un baptême civil.

Dépenses : TOTAL : 7 575,19 €

Cotisations/assurances/ abonnements/ dépenses pour les projets/ nourritures / déplacements/ sorties/ photos / calendrier / USEP

♦ Point sur la coopérative scolaire (année scolaire 2014-2015) :

Recettes : TOTAL : 6 084,20 €

Cotisation des parents, opérations de vente, dons de l'APE

Dépenses : TOTAL 4 735,81 €

Abonnement, USEP, assurance, achat des produits à vendre, achat de matériels pour les projets, nourriture, bus, sorties, photos classes et élèves.

La directrice informe que l'école a fait un bénéfice de 143€ pour le marché de Noël, de 483€ pour l'opération de vente de saucissons et de terrines du sud-ouest et de 557€ pour les photos.

4. LES PROJETS DE L'ÉCOLE

La fête de Noël :

La fête et le marché de Noël ont eu lieu le 19 décembre 2014. L'APE a offert le goûter ainsi que les cadeaux de Noël. La mairie a prêté la salle des fêtes. Les bénéfices des ventes pour la coopérative scolaire s'élèvent à 143€. Les enseignantes souhaitent remercier l'APE et la mairie pour leur aide.

Le projet "musique" :

- Le travail avec l'étudiante du CFMI s'est arrêté la semaine précédant les vacances de Noël. Le CFMI a souhaité arrêter la collaboration suite à des problèmes administratifs avec la municipalité. Chaque enseignante travaille ce projet dans sa classe.

Pour le spectacle de Noël, nous avons eu le plaisir de travailler avec Tomoko Katsura et Guillaume Grosbard. Les parents ont également apprécié leur intervention.

Les étudiants du CFMI préparent un spectacle pour les écoles dans lesquelles ils interviennent. Ils ont souhaité inviter l'école de ROM. Plusieurs représentations sont prévues le vendredi 17 avril, dans la salle des fêtes de Lezay. Les classes des PS-MS et GS-CP se rendront à Lezay au matin et les classes des CE1-CE2 et CM1-CM2 verront le spectacle l'après-midi.

- Les enseignantes ont fait appel à l'association ARIA pour que les élèves voient un spectacle musical, le 2 février. Un spectacle a été présenté aux deux classes des plus petits en lien avec le thème de l'Afrique, thème travaillé en classe. (« Yako et ses amis africains »).

Le spectacle proposé aux deux classes des grands avait pour but de présenter les instruments à cordes dans le monde ainsi que différents styles de musiques. Les enseignants souhaitent remercier l'APE qui a offert ces spectacles.

- Le musicien de cette association reviendra le 18 mai pour les classes des PS- MS et GS-CP. Il présentera « le voyage de Justin ». Les élèves sont en train d'apprendre les chansons de ce conte musical. L'ARPI prendra en charge le coût de ce spectacle.

- Pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, nous avons fait appel à Fabulles productions qui proposera un concert de musique moderne théâtralisé le jeudi 18 juin, pendant l'après-midi. L'APE offrira ce spectacle.

- L'APE souhaite offrir une journée de sortie pour les quatre classes de l'école. Nous sommes en train de réfléchir à l'organisation et aux différents lieux.

- Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 montent un projet de conte musical autour de l'environnement. Les élèves sont en pleine rédaction du conte pendant les APC. Il y aura ensuite une mise en scène avec des chants, des danses, des parties théâtrales. Ce conte sera présenté au spectacle de fin d'année.

Les classes des PS-MS et GS-CP prépareront le spectacle de fin d'année en période 5.

- La classe de CM1-CM2 participe à un projet musique avec le professeur de musique du collège de Lezay, Mme Mouzin. Elle vient une fois par mois dans la classe. Le thème des chants cette année est le développement durable. Plusieurs chants ont été appris : une chanson de Yannick Noah, une autre de Pauline et une de Zazie. L'objectif est que tous les élèves de CM2 rattachés au collège de Lezay se rencontrent et rencontrent les 6èmes pour chanter ensemble, le 19 juin.

L'USEP :

Cette année, la classe de PS-MS adhère à l'Usep.

Un échange avec la classe des PS-MS de Lezay a eu lieu à Lezay, le 19 février. Il y a eu des ateliers sportifs (parachute, lancers, kindball, cirque, équilibre). L'après-midi, les enseignantes ont organisé une randonnée.

En fin d'année la classe de Lezay viendra à Rom.

Une journée orientation se déroulera à Rom, dans le parc. Le matin sera dédié à l'activité d'orientation. L'après-midi, les élèves feront une randonnée.

La fête des petits aura lieu fin mars, un samedi matin. Différents ateliers seront proposés (activités gymniques, de natation, athlétiques).

Le printemps des maternelles se déroulera à Lezay, fin mai. Plusieurs écoles se rencontreront.

Le carnaval :

Vendredi 20 février après-midi, le carnaval a été repoussé à cause des mauvaises conditions météorologiques. Il a eu lieu vendredi 13 mars. Nous avons organisé un défilé dans Rom. Elèves et adultes se sont déguisés sur le thème de l'Afrique. Un bonhomme carnaval a été confectionné par les élèves des classes de PS-MS et GS-CP : un masque africain.

Le bonhomme carnaval a été brûlé sur la mare de Rom. Les enseignantes veulent remercier Baptiste Gilbert, M. Agnès et M. Imbert pour s'être rendus disponibles et avoir fait en sorte que cela puisse avoir lieu.

Un goûter a ensuite été offert par l'APE aux élèves et aux adultes.

Les enseignantes remercient les membres de l'APE qui ont offert deux goûters (un le 20 février et l'autre le 13 mars).

Projet vélo :

La classe de CM1-CM2 participe à ce projet avec des enseignantes du collège. Ce projet est en partie abandonné à cause du manque de matériel (vélo et casque pour chaque enfant). L'enseignante organisera un circuit vélo dans la cour afin que les élèves puissent manier un vélo. Une journée d'échange au collège est organisée dans ce cadre. Les élèves se rendront au collège en bus. Le matin, les CM rencontreront leurs correspondants de 6ème. L'après-midi, ils échangeront autour des projets en commun (transmission du mouvement, l'évolution des moyens de transport).

Projet de correspondance

La classe de CM1-CM2 correspond avec les 6èmes du collège. Un mail a été envoyé par les élèves de l'école. Ils attendent la réponse des collégiens.

Spectacle de fin d'année :

Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 27 juin. Il y aura un spectacle en rapport avec le projet de cette année : la musique.

Une kermesse sera sans doute organisée par l'APE. Il faudra définir cela avec les membres de l'APE.

5. BILAN DES EXERCICES DE SECURITE

Un premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 23 septembre. La directrice a donné l'alerte. Toutes les classes ont entendu l'alarme. Chaque classe est sortie dans le calme. L'appel a été fait sur le parking (point de rassemblement). La cantinière est également sortie de l'enceinte de l'école. Le temps d'évacuation a été de 2min 04sec.

Un bilan a été rédigé et envoyé à l'Inspection de l'éducation nationale. Une copie a été transmise à la municipalité de Rom.

Un nouvel exercice est prévu pour le 31 mars.

Le 15 décembre, les élèves de l'école ont participé à un exercice de confinement (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Les élèves ont atteint le point de confinement en 1min 40sec. L'exercice a duré 23min.

Chaque adulte a des tâches à effectuer. Nous devons notamment obstruer les ouvertures. Nous nous sommes rendu compte qu'il n'y avait pas assez de scotch.

De plus le signal n'a pas été entendu par tout le monde.

Nous avons signalé cela à la mairie de ROM. Il est prévu que la municipalité achète du scotch, des lampes à LED et une corne de brume.

L'école (l'ARPI) a acheté des bouteilles d'eau potable et des gâteaux.

6. ELECTIONS DES DELEGUES

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont élu deux délégués par classe :

Charline Berland et Louis Varenne en CE1-CE2, Sam Lawes et Bryan Guillié en CM1-CM2.

La directrice les a rencontrés deux fois.

Plusieurs demandes ont été faites :

- une marelle au sol dans la cour : les enseignantes ont pour projet l'année prochaine de travailler autour des mathématiques et de l'art. Elles proposent de dessiner cela avec les élèves à ce moment-là.
- Des cordes à sauter : les enseignantes rappellent que l'APE a offert des jeux de cour et des cordes à sauter pour Noël l'année dernière. Les élèves n'ont pas pris soin des jeux et n'utilisaient pas les cordes à sauter à bon escient. Ils ont eu des comportements dangereux. Les membres du conseil d'école proposent de redonner des cordes à sauter aux plus grands (CE et CM) et mettre en place avec les élèves un règlement. L'ARPI prendra en charge l'achat de nouvelles cordes à sauter.
- Réglementer l'utilisation du terrain qui est dessiné au sol dans la cour. Les délégués proposent d'établir un tableau avec deux jours pour le foot et deux jours pour jouer à d'autres jeux collectifs.

- Apporter les jeux de cartes : les membres du conseil d'école rappellent qu'il est écrit dans le règlement intérieur que c'est interdit.
- Les délégués proposent un temps de tutorat, sur le temps du midi, un jour par semaine. Un élève aide un camarade à faire un travail qu'il n'a pas compris. Les enseignants rappellent que le temps périscolaire est sous la responsabilité de la municipalité et qu'il n'y a qu'un adulte chargé de la surveillance à ce moment- là. Il sera donc difficile de mettre en place ce tutorat. Les membres du conseil d'école proposent de mettre cela en place sur les temps des TAP. La directrice en parlera avec la coordinatrice des TAP.
- Les élèves demandent une boisson spéciale pour le repas de Noël. M. Ludovic Malécot, adjoint au maire et chargé des affaires scolaires, propose à la directrice d' en parlera à la cantinière qui fera la demande auprès de Poitou Resto.
- Les élèves demandent une poubelle dans la cour. Actuellement, la seule poubelle se trouve dans les toilettes des filles.
- Les garçons constatent que dans les toilettes la lumière s'allume grâce à un détecteur. Elle s'éteint au bout d'un certain temps car il y a une minuterie. Il est arrivé plusieurs fois que des garçons se trouvant dans les toilettes, se retrouvent dans le noir. Il faut sortir des toilettes pour rejoindre l'entrée pour déclencher le détecteur. M. Malécot adjoint au maire et chargé des affaires scolaires, informe que des travaux auront lieu pour rectifier ce dysfonctionnement.

7. QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale ont lu un texte sur la laïcité, texte adopté par la fédération nationale des DDEN. Ce texte a été rédigé suite aux attentats du mois de janvier.
- ➔ M. Malécot, adjoint au maire et chargé des affaires scolaires, fait un point sur les différents travaux. La municipalité a contacté une entreprise qui a fait les revêtements de la mairie de Saint Martin les Melle. Une réflexion est en cours sur le problème de la stagnation de l'eau.
- ➔ Les enseignantes remercient la municipalité qui a changé deux portes (celle du dortoir et celle des sanitaires des petits) et qui a installé des détecteurs de fumée.
- ➔ Les DDEN souhaitent remercier l'APE qui s'investit beaucoup dans la vie de l'école. Les membres du conseil d'école se joignent à eux.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 8 juin à 18h.

La séance est levée à 19h15.

Les secrétaires de séance (Mme Printemps-Rengeard et Mme Prou)

La directrice (Mme Prou)

Copies transmises à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Messieurs et Madame les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais
- Monsieur l'adjoint au maire de Rom chargé des affaires scolaires
- Madame et Messieurs les conseillers municipaux de Rom, Messé et Vançais
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames les représentantes des parents d'élèves
- Madame la présidente de l'association des parents d'élèves
- Messieurs les délégués départementaux de l'Education Nationale